



# UFR des sciences médicales

## DIPLOME UNIVERSITAIRE AUTI-SPOC : L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2018-2019, un Diplôme Universitaire intitulé « AUTI-SPOC : l'accompagnement des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ».

### 1 - Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre les Troubles du Spectre de l'Autisme de l'enfance à l'âge adulte : signes cliniques, fonctionnement, handicap et besoins ;
- ▶ Améliorer l'accompagnement au quotidien des personnes avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) en donnant les bons réflexes pour l'inclusion dans tous les milieux de vie de la personne (école, travail, domicile, loisirs, établissements et services médico-sociaux, société) ;
- ▶ Accélérer l'appropriation des techniques d'adaptation et des prises en charges ayant fait leur preuve en cohérence avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (HAS (Haute Autorité de Santé), 2012, 2018).

### 2 - Responsables

**Responsable principal :**

**Professeur Anouck AMESTOY**

Médecin coordinateur  
CRA Aquitaine, département formation

**PUPEA :**

Pôle Universitaire de l'Enfant et de l'Adolescent  
Département formation du CRA Aquitaine  
121, rue de la Béchade  
33000 BORDEAUX

**Secrétariat pédagogique :**

Téléphone : 05 33 57 80 49  
E-mail : [formationsuniversitaires-cra@ch-perrens.fr](mailto:formationsuniversitaires-cra@ch-perrens.fr)

**Co-responsable :**

**Mme France PAULÉ**

Chargée de mission formation  
CRA Aquitaine - Département formation  
121, rue de la Béchade  
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 56 39 12  
E-mail : [fpaule@ch-perrens.fr](mailto:fpaule@ch-perrens.fr)

### 3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **70**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait à distance (formation en ligne sur l'autisme, formation proposée sur la plateforme de l'Université : Moodle).

L'ouverture de l'accès au Diplôme Universitaire en ligne est prévue en Octobre de chaque année universitaire.

Le volume horaire comprend : 13 modules de formation, 60 vidéos de cours et activités en ligne permettant de traduire le contenu de 100 heures de présentiel en format numérique + 50 heures de travail personnel. Soit **150 heures** de formation.

- **3-4 Stage :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

### 4 - Conditions d'inscriptions

#### **Titres requis ou niveau :**

- Professionnels titulaires d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle/Diplôme de niveau 4 ou d'un niveau d'expérience équivalent après examen de dossier,
- Professionnels engagés dans la prise en charge avec une expérience d'au moins un an dans l'accompagnement des personnes avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme),
- Le Diplôme Universitaire s'adresse aux accompagnants de personnes (enfants, adolescents ou adultes) présentant un trouble du spectre de l'autisme : éducateurs, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs-éducateurs, auxiliaires de vie sociale, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie scolaire, infirmiers, puéricultrices, éducateurs sportifs, assistants maternels, assistants familiaux, étudiants (sur étude de dossier).

L'autorisation d'inscription pédagogique est accordée par le coordonnateur du D.U. après l'avis de la Commission Pédagogique Interuniversitaire.

*Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).*

### 5 - Coût de la formation

**En formation initiale : 480€ / an**

**En formation continue :**

- Reprise d'études non financée : **780€ /an**
- Reprise d'études financée : **1500€ / an**

*Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.*

## 6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 1 session d'examen.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

La note finale comprend :

- Une note de contrôle continu /20 (coefficient 2) : résultat de la moyenne des tests réalisés tout au long du parcours et de l'évaluation finale (test) qui dure 30 min en même temps pour tous les étudiants.
- Une note des travaux rendus /20 (coefficient 8) : résultat de la moyenne des 4 travaux rendus tout au long de l'année
- La participation active tout au long du parcours lors des 9 classes virtuelles, les forums, la consultation des ressources sera valorisée par une note BONUS qui viendra compléter la moyenne générale.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale (10/20).

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé en cas de non-atteinte pour la note finale.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

## 7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**Création :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 10/12/2018  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 03/12/2018

**Modification :**

**Modifications :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 14/09/2020  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020

**Modifications :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 20/06/2022  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022

**Modification du tarif formation initiale (harmonisation) :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023  
**(Version 4)**

**Modifications (tarif FI) :**

Conseil UFR Sciences Médicales du 05/05/2025  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/05/2025  
**(Version 5)**

## **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Comprendre le TSA, améliorer l'accompagnement des personnes avec TSA et acquérir les bons réflexes en accord avec les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (H.A.S)

## **PROGRAMME**

Le parcours est constitué de **13 modules de formation** :

### **Chapitre 1 – Qu'est-ce que l'autisme ?**

**Introduction - Les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) : des troubles du neurodéveloppement.**

**Cours 1 : La fréquence (prévalence) de l'autisme dans la population.**

**Cours 2 : Les causes de l'autisme.**

**Cours 3 : Les signes cliniques de l'autisme.**

**Cours 4 : Les troubles associés à l'autisme.**

**Cours 5 : Les trajectoires de l'autisme.**

### **Chapitre 2 – Comment prendre en charge l'autisme**

**Cours 1 : Les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) pour la prise en charge.**

**Cours 2 : Construire le Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) de la personne avec autisme.**

**Cours 3 : Comment structurer l'espace et l'environnement.**

**Cours 4 : Comment structurer le temps et utiliser les emplois du temps.**

**Cours 5 : Comment préparer et structurer des activités.**

**Cours 6 : Comment gérer les transitions.**

**Cours 7 : Comment mettre en place des adaptations sensorielles.**

### **Chapitre 3 – Comment soutenir la communication des personnes avec autisme**

**Introduction - L'urgence : le développement de la communication.**

**Cours 1 : Comment s'adresser à une personne avec autisme.**

**Cours 2 : Comment augmenter la compréhension d'une personne avec autisme.**

**Cours 3 : Comment utiliser les alternatives au langage pour communiquer.**

### **Chapitre 4 – Comment soutenir les compétences sociales des personnes avec autisme**

**Cours 1 : Comment accompagner les habiletés sociales.**

**Cours 2 : Comment créer un scénario social.**

### **Chapitre 5 – Comment accompagner les apprentissages des personnes avec autisme**

**Cours 1 : En quoi consiste la méthode ABC (ABA : Analyse Appliquée du Comportement) ?**

**Cours 2 : Comment apprendre à une personne avec autisme un nouveau comportement.**

**Cours 3 : Comment guider et généraliser les apprentissages.**

**Cours 4 : Comment augmenter la motivation des personnes avec autisme : le pairing et les renforçateurs.**

### **Chapitre 6 – Comment prendre en charge un comportement à problème**

**Introduction : Qu'est-ce qu'un comportement à problème ?**

**Cours 1 : L'évaluation fonctionnelle du comportement à problème.**

**Cours 2 : Comment réagir en cas de crise.**

### **Chapitre 7 – Comment accompagner les troubles somatiques et la santé des personnes avec autisme**

**Introduction : La surmortalité des personnes avec autisme.**

**Cours 1 : Comment accompagner les troubles du sommeil chez la personne avec autisme.**

**Cours 2 : Comment accompagner les troubles alimentaires chez la personne avec autisme.**

**Cours 3 : Comment proposer une éducation et une habitude aux soins courants.**

## Chapitre 8 – Comment améliorer la qualité de vie des personnes avec autisme : les loisirs et la vie sexuelle et affective

Cours 1 : Comment accompagner les loisirs.

Cours 2 : Comment accompagner la vie sexuelle et affective.

## Chapitre 9 – La prise en charge du handicap

Cours 1 : Comment faire une demande de compensation à La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Cours 2 : Comment accompagner le répit des aidants familiaux.

Cours 3 : Quelles sont les ressources pour l'accompagnement des personnes avec autisme ?

## Chapitre 10 – Le cadre de la scolarisation des personnes avec autisme

Introduction : Une stratégie d'inclusion.

Cours 1 : L'organisation de la scolarisation.

Cours 2 : L'accompagnement de la scolarisation en milieu ordinaire.

## Chapitre 11 – Atelier PPI

Classe virtuelle atelier PPI

Consignes et conseils de l'expert

Création d'un PPI à rendre

## Chapitre 12 – L'utilisation des nouvelles technologies dans l'accompagnement des personnes avec autisme

Cours 1 : L'intérêt des nouvelles technologies dans l'accompagnement.

Cours 2 : Les points de vigilance pour l'utilisation des nouvelles technologies dans l'accompagnement.

## Chapitre 13 – Les points de vigilance de l'accompagnement des personnes adultes avec autisme

Introduction : Les enjeux spécifiques de l'accompagnement des personnes adultes avec autisme.

Cours 1 : Les dispositifs spécifiques et non-spécifiques de l'accompagnement des adultes avec autisme.

Cours 2 : L'accompagnement des adultes avec autismes à l'université et dans le monde professionnel.

## Chapitre 14 – Évaluation finale

### Modalités Pédagogiques

**9 mois de formation à distance : Ouverture du parcours d'octobre à juin**

Chaque cours est constitué de plusieurs vidéos courtes d'experts, accompagné **de questions d'auto-évaluation, de quiz et de QROCs complets (selon la densité et l'importance du contenu)** ainsi que de ressources complémentaires (notamment des témoignages, des textes de références, des guides, des ressources vidéo ou numériques).

Soit plus de 60 vidéos d'experts associées à plus de 40 vidéos de ressources/interviews/témoignages et de nombreuses activités

En parallèle des cours : **des forums, des séances de partages d'expériences, des classes virtuelles, des travaux collaboratifs**, sont également ouverts aux étudiants tout au long du parcours et entre les chapitres de cours. (*exemple : création d'un Projet Personnalisé Individuel, recherche et listes de renforçateurs, conduite à tenir devant des scénarios catastrophes...*).

**150 heures de formation : soit environ 50h sur l'année N / 100h sur l'année N+1**

**Evaluations** : 4 devoirs écrits – Quiz tout au long du parcours + Quiz final